



Réunion comité ; 2017/18

PV de la REUNION 03/10/2017

Présents : Bastien HEINZLE, François LE CALOCH, Christophe VIGNERESSE, Patrice JOLITON, Fabien LORY, Richard BATAILLE, Laurent GOURDON, Agnès PINO et Philippe BELLEGARDE

Excusés : Charlie HURION, Isabelle VIGNERESSE, Michèle MAUME et Éric SEINCE

Invités : Rémi DUMAS, Hervé PIERON, Mathieu BALES, Sylvain LARAUD

Service civique :

Le comité avait obtenu deux services civiques de la part du CDOS

Mathieu Balès (Chambon) sera à disposition de la CDO, préparation des désignations avec le répartiteur, formation des arbitres et OTM, Ecole d'arbitrage dans les clubs

Sylvain Laraud (La Souterraine) :

Soutien administratif des CTF, actions sur le terrain avec les CTF

Technique :

Programme sélection : TIC de secteur à Limoges les 4 et 5 Novembre précédé de deux jours de stage à l'IRFJS, les convocations partiront dans la semaine

Tic de zone à Chateauroux les 5 et 6 janvier, 16 équipes (pour 18 comités), les conséquences sur notre secteur : le premier du TIC de novembre est qualifié, une deuxième équipe sera composée des meilleurs potentiels des 3 autres comités. Financièrement, il y aura une quote part selon le nombre de participants.

Afin de renforcer la commission technique, il est prévu d'organiser une réunion des coaches U13 du département et d'autres techniciens diplômés (forme, lieu et date à définir)
liste de noms

Formation :

4 inscrits en initiateur, 7 en animateur

Le premier stage initiateur est avancé au 26/27 octobre en accord avec David Gallois.

Vous pouvez encore contacter les CTF si vous avez d'autres candidats.

Hervé recherche une salle pour le 21 octobre (difficile puisqu'il y a championnat)

Mini basket :

La réunion des écoles de basket : elle a connu peu de succès, 6/12 présents ! Il est difficile de préparer un championnat et des rencontres cohérentes ainsi.

3 CPS sont inscrits au programme à partir de novembre Dun, Bonnat-Châtelus, Ahun ou Aubusson.

Il est possible d'intervenir plus à la demande des clubs. Les clubs n'ayant pas la possibilité d'organiser des CPS peuvent envoyer leurs enfants et encadrants sur les 3 précités.

Basket en balai : le 4 novembre à Châtelus

Kinder day : du 6 au 16 décembre, inscription jusqu'au 20 octobre. Les clubs souhaitant élargir l'action à une journée portes ouvertes doivent contacter François pour la communication.

Intervention CLSH : tarif 25€ la séance de deux heures environ, +20 cts du km, 120€ les 6, cela doit être un véritable partenariat entre le club et le comité

Une séance découverte gratuite

Coupe de la Creuse U11 :

La commission réfléchira à l'organisation d'une coupe de la Creuse mini basket sur la période fin avril- mai.

CDO :

4 arbitres arrêtant cette saison, 5 reprenant l'activité plus les jeunes arbitres diplômés de la saison passée.

6 tuteurs sont désignés pour soutenir les jeunes arbitres dans leur activité.

Match benjamins U13 : il est convenu de continuer de désigner sur ces catégories (en priorité sur les garçons), le jeu y est rapide et l'arbitre doit avoir un rôle pédagogique auprès des jeunes.

Match sénior de « faible niveau » : il est impossible pour le répartiteur de savoir comment se déroulera le match, cela permet également de garder les arbitres dans un rythme et de former les jeunes. Nous avons cette saison beaucoup de jeunes arbitres qu'il faut accompagner pour les garder.

Le comité comprend que cela représente un coût pour les clubs, mais c'est aussi l'avenir de l'arbitrage en Creuse qui est travaillé.

Faute disqualifiante (GD) 2 antisportives, ou technique + antisportive : ce n'est pas une faute disqualifiante qui fait suite à un évènement grave, elle est ni sanctionnée financièrement ni par pénalité d'arbitrage

Sanction suite à faute disqualifiante sans rapport : jusqu'à présent, le règlement prévoyait d'imposer deux matchs à arbitrer pour le fautif. Légalement, cette mesure n'est pas valable, de plus la CDO ne peut désigner qu'un arbitre ayant satisfait aux tests médicaux spécifiques etc, cette mesure est donc supprimée.

Le comité estime qu'il appartient aux clubs de trouver les mesures à prendre pour éradiquer les comportements déplacés des joueurs.

Frais de déplacement des arbitres non-titulaires du permis :

Ils continueront à toucher leurs indemnités tel que prévu

Événement :

Présentation et acceptation des 6 chartes d'organisation des événements comité

Il est à noter que le comité ne prendra aucune rémunération sur ces évènements.

L'évolution la plus notable concerne les finales de coupe de la Creuse :

Indemnisation du forfait match des arbitres à part égale par les clubs

Indemnisation des frais de déplacement des arbitres par le comité.

Les chartes vont être envoyées aux clubs qui, en connaissance de cause pourront se positionner sur les différents évènements.

Le prochain comité directeur décidera des clubs retenus

Sportive :

Basket loisir : 7 équipes potentielles pour ces rencontres Lavaufanche, Ahun, Gouzon, La Souterraine, Bourgneuf-Royère, Bonnat, Dunk land St Vaury

La réunion d'organisation est fixée le jeudi 12 octobre à 19h au comité

Trésorerie :

Le comité décide d'acheter deux ordinateurs portables, celui de Rémi est vieillissant et avec les deux services civiques, les besoins sont grandissants.

Les factures des premiers acomptes vont arriver dans les clubs.

Un point complet sera présenté au prochain comité.

Licences :

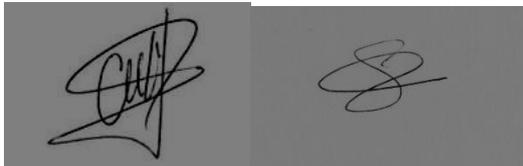
Nous sommes en retard par rapport à la saison passée, 733 pour 763, de date à date au 1^{er} octobre. Alors que nous avons dépassé les chiffres de la fin de saison dernière dans 3 catégories jeunes (U13, U15 et U17), deux catégories sont touchées : les écoles de basket (voir le peu de participation à la réunion des écoles) et les séniors. Pour les séniors, le basket loisir peut permettre de rattraper ce retard

Pour les écoles, les portes ouvertes ont connu différentes implications des clubs, le comité propose aux clubs de relancer l'initiative sur les kinder days.

Prochaine réunion du comité directeur : jeudi 16 ou 23 novembre

Réunion du comité élargie aux présidents de club : samedi 16 décembre 9h30-12h00

Les co-Présidents,



F. LE CALOCH

B. HEINZLE